

Manuels scolaires 2021-2022

Classes de Seconde générale et technologique,

1^{ère} générale, 1^{ère} technologique

Terminale générale, Terminale technologique

A la rentrée de septembre 2021, l'utilisation gratuite des manuels scolaires est mise en œuvre dans toute la région Nouvelle-Aquitaine.

La gratuité des manuels scolaires a pour objectif de prendre en charge pour les familles le coût du renouvellement des manuels scolaires consécutif à la réforme du baccalauréat général et technologique.

En conséquence, l'établissement est chargé de l'achat et de la mise à disposition des manuels scolaires. L'ARBS sera notre prestataire logistique.

Les ouvrages sont remis aux lycéens pour une année scolaire en échange d'un chèque de caution de 150€, libellé à l'ordre de l'OGEC Saint-Paul, qui ne sera pas débité. Celui-ci sera détruit à la remise des manuels en fin d'année scolaire. Le coût de gestion logistique sera porté sur la facture globale annuelle des familles pour un montant compris entre 25 et 30 euros.

Les familles n'auront aucune autre démarche à effectuer que de se présenter à la distribution en salle B102 (Ancien CDR du collège) :

- le mercredi 1^{er} septembre pour les classes de Seconde de 9h00 à 12h30
- le jeudi 2 septembre pour les classes de Première et Terminale de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



Saint-Paul
Ecole . Collège . Lycée